



Inscription AMPHIBIA

Saison 2025-2026



Venez découvrir la plongée le vendredi soir de 19h30 à 22h00 à l'Aquaspace
et la nage avec palmes le mardi soir de 20h à 22h* et/ou le dimanche matin de 9h à 12h**

* à la piscine du lycée Paul-Langevin à Beauvais - ** au plan d'eau du Canada à Beauvais du 1^{er} avril au 31 octobre

INSCRIPTION : à partir du 15 août 2025 et 1^{ère} séance à l'Aquaspace le 10/10/2025

Inscription en ligne sur l'application Yapla <https://amphibia.s2.yapla.com/fr/>

Paiement en ligne par carte bleue

Certificat médical à déposer en ligne lors de l'inscription

L'inscription doit être finalisée avec l'ensemble des pièces, dès la 2^{ème} séance soit le 17/10/2025 pour les nouveaux adhérents, et pour le 31/10 pour les renouvellements d'adhésion.



PIECES A FOURNIR :

- Certificat **CACI** ou éventuellement Certificat médical - (scan à déposer sur yapla)
- Autorisation parentale pour les mineurs - (scan à déposer sur yapla)
- Coupon PassSport du conseil départemental de l'Oise pour les moins de 18 ans (Réduction possible de 15 € sur le site <https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen/> - (scan à déposer sur yapla)
- Coupon PassSport du Ministère des sports de la Jeunesse et des associations pour les 14 - 17 ans ou cas particulier (Réduction possible de 70 € sur le site <https://www.pass.sports.gouv.fr/> - Cumulable avec le PassSport Oise (scan à déposer sur yapla)
- Chèque de caution **obligatoire de 300€ à l'ordre d'Amphibia** pour le prêt de matériel (en piscine et en sortie) pour l'année en cours (bouteille de plongée, gilet stabilisateur, détendeur, ...) à remettre aux responsables MATOS : Gaël GASTEBOIS, Jérémy BOHUON ou Philippe BOIDARD.



COTISATION :

Niveau	Plongeur licencié au club	2 ^{de} personne par famille	Plongeur licencié extérieur Adhésion seule
Baptême (pas de CACI)		Gratuit	
Plongée Enfant / Étoile de mer	50 €	50 €	-
Formation Niveau 1 (Carte incluse)	150 €	130 €	-
Formation Niveau 2 / 3	170 €	150 €	120 €
Plongeur scaphandre Loisirs	150 €	130 €	100 €
Formation Niveau 4 / Initiateur	120 €	100 €	-
Moniteur	120 €	100 €	70 €
Nageur	85 €	85 €	85 €
Licence seule adulte	60 €	60€	

Carte de Niveau : 16€ - Offerte pour le passage du niveau 1

ASSURANCES : il est possible de souscrire à une assurance individuelle complémentaire (facultative). Demander au président ou au secrétaire.

Chaque licencié doit être informé de la faculté et de l'intérêt de souscrire une Assurance Individuelle ainsi que l'impose le Code du Sport (articles D321.1 à D321.4) et doit pouvoir avoir accès à la notice du "tableau des garanties" établie par l'assureur fédéral.

En application des obligations légales, la licence FFESSM inclut automatiquement une Assurance Responsabilité Civile. Du seul fait de votre licence FFESSM vous bénéficiez donc de la garantie Assurance "Responsabilité Civile" (dommage aux tiers) qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique de toutes les activités reconnues par la FFESSM. Une assurance R.C est la seule légalement obligatoire, mais si vous êtes victime d'un accident personnel, vous n'êtes pas assuré...

Les licenciés sont libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix susceptible de leur proposer des garanties adaptées à leur situation. Mais la licence permet d'avoir accès aux contrats spécialement élaborés par l'assureur de la Fédération. Elle permet notamment, si vous le désirez, de souscrire **une Assurance Individuelle Accident Loisir 1, Loisir 2, Loisir 3**. Cette assurance optionnelle mais vivement conseillée couvre le licencié pour ses propres dommages corporels (**dont les frais de caisson**) sans tiers responsable identifié. Ces contrats d'assurance (négociés avec AXA France par Lafont Assurances) vous offrent l'une des meilleures couvertures qui soient en matière de plongée, valables partout dans le monde, pour toutes les activités de la Fédération, également par exemple pour votre matériel, votre bateau...

Pour plus de Renseignements, visitez le site du courtier fédéral : fessm.lafont-assurances.com



AMPHIBIA

N°FFESSM 09 60 0432 - N°SIRET 452 352 842 00010

Contact: Mr ROBERT Gaël Tel: 06.16.09.18.98

7 rue de Villers, 60000 Allonne

Site: www.amphibia.asso.fr Mail: president@amphibia.asso.fr





AguaSpace



Autorisation Parentale

Je soussigné(e) :

Responsable légal : père mère tuteur

autorise le mineur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

A pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club en toutes connaissances des risques encourus. De plus, j'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent, en mon nom, une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Les mineurs doivent être accompagnés par un parent ou un adulte adhérent au club lors de chaque séance.

Baptême : pas de questionnaire, pas de CACI

- ⇒ Baptême PMT : 1^{er} Etoile de mer
- ⇒ Baptême scaphandre : 0-2m (8-10 ans), 0-3m (10-14 ans), 0-6m (14+)

Sans scaphandre (PMT : Palme Masque Tuba) : Fournir un **questionnaire de santé** et remettre une **attestation de réponses négatives** à ce questionnaire de santé; à défaut produire un **CACI**

- ⇒ 2^{ème} / 3^{ème} Etoile de mer

Avec scaphandre : Fournir un **CACI**

- ⇒ Plongeur Bronze/Argent : PE06 (0-6m) (à partir de 8 ans)
- ⇒ Plongeur Or : PE12 (à partir de 10-12 ans), PE20 (à partir de 12-14 ans)
- ⇒ Plongeur N1/PE20 (à partir de 12 ans)
- ⇒ Plongeur PE40 (à partir de 14 ans)
- ⇒ Plongeur PA20/N2 (à partir de 15ans)
- ⇒ Plongeur PA40 (à partir de 16ans)
- ⇒ Initiateur E1 (à partir de 15ans)
- ⇒ N4/GP/MF1 (à partir de 17ans)

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée. L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la FFESSM.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur

<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Fait à :

Le :

Signature



ATTENTION : en cas de plongée hors du club d'appartenance, prévoir une autorisation parentale spécifique.



AMPHIBIA
N°FFESSM 09 60 0432 N°SIRET 452 352 842 00010
Contact: Mr ROBERT Gaël Tel: 06.16.09.18.98
7 rue de Villers, 60000 Allonne
Site: www.amphibia.asso.fr
Mail: president@amphibia.asso.fr

